

DELIBERATION du Conseil Communautaire

Nombre de membres en exercice: **38**
Nombre de membres présents : **27**
Nombre de votants : **35**
Date de convocation : **17/02/2015**

**OBJET : BUDGET GENERAL 2014 : DECISIONS
MODIFICATIVES**

Certifié exécutoire

Publié ou Notifié

le

L'an **Deux Mille Quinze** le 26 FEVRIER, le Conseil Communautaire de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DES ASPRES, dûment convoqué, s'est réuni à 17h30 en session ordinaire à THUIR, sous la Présidence de M. René OLIVE, Président.

Étaient présents :

BERNARDY, CHARPENTIER (Banyuls dels Aspres) – TAURINYA, LLOBET (Brouilla) - CHINAUD (Calmeilles) - LEHOSSINE (Camélas) – CHEREZ (Castelnou) – PIMENTEL (Fourques) - TOURNE (Llauro) - MAURAN (Montauriol) – PUIG (Sainte-Colombe) - NOURY (St Jean Lasseille) - MASO (Terrats) – OLIVE, GONZALEZ, LAVAIL, LEMORT, VOISIN, MON, RUIZ, BERNADAC, BOURRAT, MAURY (Thuir) - LESNE (Tordères) - ATTARD, ALBERT (Trouillas) - PERALBA (Villemolaque).

Procurations :

A.DOUTRES (Caixas) à R.OLIVE
C.VILA (Oms) à G.CHINAUD
P.BELLEGARDE (Passa) à R.ATTARD
R.PEREZ (Thuir) à JM LAVAIL
S.RAYNAL (Thuir) à A.BOURRAT
L.FERRER (Thuir) à R.LEMORT
B.BATALLER-SICRE (Thuir) à T.VOISIN
G.FLACHAIRE (Villemolaque) à JC.PERALBA

Absents excusés :

JL PUJOL (Fourques)
B.COUSSOLLE (Trouillas)
J.AMOUROUX (Tresserre)

Le Procès-verbal de la séance du 19 Décembre 2014 a été adopté sans observations.

Monsieur Roger TOURNE est élu secrétaire de séance.

